

tant qu'il y aura des capitalistes, on aura des chemises à arracher

« **Un drame national** », « **un scandale** », « **des violences inqualifiables qui doivent entraîner des poursuites** »... Oui, oui, on parle bien de deux chemises. Ce dont on ne parle pas, ce sont des presque 3.000 suppressions d'emplois (dont 1.700 au sol) à Air France, où déjà 8.000 ont disparu depuis deux ans. On ne parle pas non plus de la remise en cause de l'interdiction du travail des enfants par De Juniac, le PDG d'Air France, en 2014. On ne parle pas non plus des 541 salarié-es morts au travail en 2013...

Journalistes et « responsables » politiques préfèrent s'horrorifier du retour de manivelle qui a coûté leurs vêtements à deux hauts dirigeants d'Air France. Mais dans « **lutte de classe** », messieurs les dominants, il y a « **lutte** ». Et si la colère déborde, il ne faut pas beaucoup creuser pour lui trouver de bonnes raisons.

★ **2 chemises pour 3000 emplois : où est la violence ?**

Faut-il rappeler le nombre de fois où les grévistes des tarmacs de Roissy et d'Orly ont été évacués à coup de matraques par les « forces de l'ordre » ? C'est quoi la violence déjà ?

Parce que dans « **lutte de classe** » il y a aussi « **classe** ». Et pour l'heure, sauf erreur de notre part, la classe qui a le monopole de la violence légale, c'est celle qu'incarne la direction d'Air France. Les images qui ont fuité de la réunion du Comité central d'entreprise, peu de temps avant son envahissement, nous montre tout le mépris de cette direction à l'égard des salarié-es qu'ils s'approprient à livrer au chômage.

Non, le prolétariat des pistes et des soutes n'a pas disparu, il existe bel et bien. S'il faut deux chemises pour le rappeler, ce n'est pas cher payé.

★ **Hollande, Valls et leur police aux ordres des patrons**

Le gouvernement a sans hésité pris le parti de la direction d'Air

France en mettant la police à ses ordres pour arrêter 5 salarié-es d'Air France en les traitant comme des terroristes : perquisition, garde à vue... Ils passent en procès le 2 décembre et risquent 3 ans de prison et 45000 euros d'amende.



Après les arrachages de chemises, quelques dirigeants syndicaux se sont sentis obligés de parler comme des ministres, condamnant « toutes les violences ». Mais avec l'arrestation des « 5 d'Air France », l'intersyndicale d'Air France a pris leur défense et a appelé à un rassemblement avec appel à la grève jeudi 22 octobre. Un formidable mouvement de solidarité s'est développé dans le mouvement syndical en soutien aux « 5 d'Air France ».

★ **La lutte des classes plutôt que le « dialogue social » !**

Après tous les mauvais coups du gouvernement aux ordres du Medef (loi Macron, négociations sur les retraites complémentaires, accord dans la Fonction publique rejeté mais appliqué quand même...), ces événements ont enfin décidé la CGT à boycotter la conférence sociale du gouvernement, à laquelle Solidaires avait dès le départ choisi de ne pas participer. Comment aller discuter tranquillement alors que la police traque les militant-es syndicaux et qu'une réforme du Code du travail sera annoncée le 28 octobre, sur la base du rapport Combexelle ? C'est dans les entreprises qu'on construit la lutte, pas dans les salons !

Alternative libertaire revendique :

- l'arrêt des poursuites pour les 5 salarié-es d'Air France ;
- l'arrêt du plan de licenciement ;
- le droit de veto des travailleurs et des travailleuses sur les licenciements collectifs.

S'il faut arracher d'autres chemises pour avoir gain de cause, on en arrachera !

ne pas jeter sur la voie publique SVT.

Alternative libertaire c'est aussi un journal mensuel dans les kiosques !

- Je souhaite prendre contact avec Alternative libertaire.
- Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du mensuel AL
- Je m'abonne à *Alternative libertaire*

(20 euros pour un an, 15 euros pour lycéen-nes, étudiant-es, chômeuses/eurs et précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire).

NOM..... PRÉNOM.....

TÉL. E-MAIL

ADRESSE.....

- coupon à renvoyer à Alternative libertaire, BP 295, 75921 Paris Cedex 19 -

